



*Fédération Française de Tennis de table*  
*Comité départemental Loire Haute-Loire*



Convention / Comité Loire Haute-Loire / **Club** / Saison 2024-2025

---

Le Comité Loire Haute-Loire de tennis de table représenté par son président, Jacques PERRIN

Et le club de de **CLUB**, représenté par son président, **PRESIDENT du club**.

**I. Préambule**

Le Comité Loire Haute-Loire, et le club **NOM DU CLUB** dans un souci commun de collaboration conviennent de la convention suivante :

**II. Durée**

Cette convention prend effet lors de la signature des deux parties et est conclue pour la saison 2024-2025.

**III. Engagement des parties**

**III.1. De la part du club du...**

Le club s'engage à :

- réserver la salle,
- à mettre à disposition ses tables pour le « Premier Pas Pongiste »,
- à prendre 20 licences loisirs au minimum,
- à offrir le repas de midi aux intervenants (2 maximum)

**III.2. De la part du Comité Loire Haute-Loire**

Mise à disposition de Jérôme BESSET, agent de développement départemental du CD 42-43. Cet éducateur pourra être accompagné d'un jeune en Service Civique ou d'un entraîneur bénévole.

Le Comité gère l'animation et la réalisation des diplômes.

Fait à Saint-Etienne, le **DATE**.

Pour le Comité Loire Haute-Loire de TT  
Le président Jacques PERRIN  
Signature

Pour le club de Cours la Ville  
Le président **NOM DU PRESIDENT**  
Signature